

Guy Jouve
Devant- Ville
04200 Theze

Monsieur le Président du Syndicat des eaux de Bort-lès-Orgues

Je vous prie de prendre connaissance de ces quelques lignes. Après informations sur les forages F1;F2,F3 sur la vallée de la Sumene , dans la commune de Vebret je suis opposé a la traversée dans ma propriété par des travaux de canalisations ,pour plusieurs motifs

La sauvegarde du patrimoine familiale,

La dégradation de nos belles prairies

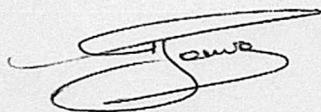
La perte de notre possession des terrains, (traversés pour vos besoins)

La perte de propriété de certaines parcelles patrimoine de famille

La dégradation des paysages de notre belle région.

Monsieur le Président, j'espère votre compréhension et que vous portiez les modifications de vos projets

Je vous prie d'accepter mes respectucuses salutations



Theze le 10 Décembre 2018